

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COLLÈGE MONTMORENCY  
VILLE DE LAVAL**

PROCÈS-VERBAL de la **379<sup>e</sup>** assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Collège Montmorency qui a eu lieu le mardi 15 avril 2025, à 17h00 au Complexe de sécurité incendie (local S-220).

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

|             |                                                                                                                                                                                           |
|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mesdames :  | Selma Grahic<br>Chantal Lamarche<br>France Lamarche<br>Lyne Larouche<br>Marie-Chantale Sabourin<br>Marise Lysie Théagène<br>Chantal Verdon                                                |
| Messieurs : | Didier Chrétien<br>François Demers<br>André Gariepy<br>Jean-Philippe Gingras<br>Bonnet Huor<br>Philippe Lazzaroni<br>Benoit Lessard<br>Simon Morin<br>Eli Emanuel Perique<br>Matteo Piano |

**INVITÉS PRÉSENTS :**

|             |                                                           |
|-------------|-----------------------------------------------------------|
| Mesdames :  | Isabelle Grelier<br>Véronique Leboeuf<br>Catherine Parent |
| Messieurs : | Francis Belzile<br>André Pani<br>Stéphane Provost         |

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption des procès-verbaux : corrections et approbation**
  - 2.1 Procès-verbal de la 378<sup>e</sup> assemblée ordinaire
  - 2.2 Procès-verbal de la 137<sup>e</sup> assemblée extraordinaire
  - 2.3 Procès-verbal de la 138<sup>e</sup> assemblée extraordinaire
  - 2.4 Procès-verbal de la 139<sup>e</sup> assemblée extraordinaire

**3. Affaires découlant de ces procès-verbaux**

- 3.1 Procès-verbal de la 378<sup>e</sup> assemblée ordinaire
- 3.2 Procès-verbal de la 137<sup>e</sup> assemblée extraordinaire
- 3.3 Procès-verbal de la 138<sup>e</sup> assemblée extraordinaire
- 3.4 Procès-verbal de la 139<sup>e</sup> assemblée extraordinaire

**4. Rapport du Directeur général**

**5. Point de décision**

- (d) 5.1 Rapport d'évaluation : Formation générale
- (d) 5.2 Modification au calendrier des séances 2024-2025
- (d) 5.3 Ordre de changement - remplacement du refroidisseur de la Salle André-Mathieu

**6. Points d'information**

- (d) 6.1 Portrait de la population étudiante, hiver 2025
- (d) 6.2 Frais sessionnels, automne 2025
- 6.3 Ajout de modulaires au Collège

**7. Correspondance et communications écrites**

**8. Affaires diverses**

---

CA24/25-379.1/  
ADOPTION DE  
L'ORDRE DU JOUR

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Après constat du quorum, le président du Conseil M. Philippe Lazzaroni, déclare l'assemblée ouverte. Madame Marie-Ève Beauregard agit comme secrétaire de l'assemblée.

Deux points de décisions sont ajoutés :

- 5.2 – Modification du calendrier des séances 2024-2025
- 5.3 – Ordre de changement – remplacement du refroidisseur de la Salle André-Mathieu

Il est proposé par : Mme Marise Lysie Théagène

Appuyé par : M. André Gariépy

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la 379<sup>e</sup> assemblée ordinaire tel que modifié.

---

CA24/25-379.2/  
ADOPTION DES  
PROCÈS-VERBAUX :  
CORRECTIONS ET  
APPROBATION

**2. Adoption des procès-verbaux : corrections et approbation**

**2.1 Procès-verbal de la 378<sup>e</sup> assemblée ordinaire**

Il est proposé par : M. Jean-Philippe Gingras

Appuyé par : Mme Lyne Larouche

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la 378<sup>e</sup> assemblée ordinaire.

## **2.2 Procès-verbal de la 137<sup>e</sup> assemblée extraordinaire**

Il est proposé par : M. Benoit Lessard

Appuyé par : M. Jean-Philippe Gingras

### **ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la 137<sup>e</sup> assemblée extraordinaire.

## **2.3 Procès-verbal de la 138<sup>e</sup> assemblée extraordinaire**

Il est proposé par : Mme Selma Grahic

Appuyé par : M. Didier Chrétien

### **ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la 138<sup>e</sup> assemblée extraordinaire.

## **2.4 Procès-verbal de la 139<sup>e</sup> assemblée extraordinaire**

Il est proposé par : M. Eli Emanuel Perique

Appuyé par : Mme Marise Lysie Théagène

### **ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la 139<sup>e</sup> assemblée extraordinaire.

---

## **3. Affaires découlant de ces procès-verbaux**

### **3.1 Procès-verbal de la 378<sup>e</sup> assemblée ordinaire**

Sans objet.

### **3.2 Procès-verbal de la 136<sup>e</sup> assemblée extraordinaire**

Sans objet.

### **3.3 Procès-verbal de la 137<sup>e</sup> assemblée extraordinaire**

Sans objet.

### **3.4 Procès-verbal de la 138<sup>e</sup> assemblée extraordinaire**

Sans objet.

---

#### 4. Rapport du Directeur général

Le Directeur général fait rapport aux membres quant aux éléments suivants :

- Portrait des demandes d'admission : hausse de 1,3% par rapport à l'an dernier. On prévoit d'atteindre le devis anticipé pour 2029-2030 à l'automne 2025;
- Budget du Québec : une augmentation de 2,1 % est annoncée, ce qui est nettement insuffisant. Les crédits augmentent de 4,4 %, mais cette augmentation est artificielle puisqu'elle ne couvrira pas les augmentations salariales de nos employés;
- Consortium du Carré Laval : suivant la résolution du Conseil d'administration, le Collège a confirmé son intérêt à devenir locataire. L'entente devrait être signée prochainement pour former le consortium et une conférence de presse est prévue le 17 avril 2025 à cet effet;
- Vente du terrain de la Maison des arts : les négociations se poursuivent avec la Ville de Laval;
- Rencontre avec l'UQAM : des discussions ont eu lieu quant à l'opportunité de conclure une entente-cadre pour formaliser et baliser plusieurs échanges entre les deux institutions;
- Bilan du Plan stratégique : les travaux se poursuivent, le bilan sera présenté au Conseil d'administration du 17 juin 2025;
- Automatisation des guérites de stationnement : le contrat a été adjugé à un prix inférieur aux estimations préalables, le matériel a été reçu et les travaux devraient être terminés pour la rentrée 2025;
- Rencontre avec le ministère de la Sécurité publique : un état des lieux en sécurité incendie a été déposé;
- CPE Youpi : le ministère des Famille est prêt à investir et le CPE Youpi est intéressé à construire un nouveau bâtiment sur le terrain du Collège. Une parcelle de terrain pourrait être cédée en emphytéose en faveur du CPE Youpi;
- Demande média pour connaître la position du Collège en lien avec la mobilité étudiante et les stages aux États-Unis : le Collège est en réflexion concernant les projets de mobilité au sud de la frontière, d'autres destinations seraient privilégiées;
- Demandes de permis d'alcool : les demandes de permis visant des activités étudiantes ne seront plus acceptées;
- Plafond d'heures rémunérées : le Collège a été transparent dans l'exercice, mais seules les grandes lignes sont identifiées pour le moment. L'exercice devrait se terminer autour du 9 mai prochain.

#### 5. Point de décision

##### (d) 5.1 Rapport d'évaluation : Formation générale

Le comité de la formation générale a manifesté le souhait de procéder à une évaluation des quatre disciplines de la formation générale en suivant les étapes du cycle de vie des programmes.

S'inscrivant dans le cadre de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP), cette demande a été adoptée par la Commission des études le 17 mai 2023 et par le Conseil d'administration le 13 juin 2023. Les travaux ont débuté à la session d'hiver 2024.

Le devis d'évaluation, qui constitue la première étape de la démarche d'évaluation, a été présenté pour information à la Commission des études le 27 mars 2024 et au Conseil d'administration le 23 avril 2024.

Le présent rapport est le résultat du travail réalisé par l'équipe d'évaluation en collaboration avec le comité de la formation générale.

**CONSIDÉRANT** la mission du Collège de rendre accessible un enseignement de qualité;

**CONSIDÉRANT** les responsabilités confiées à la Direction des études dans la mise en œuvre des programmes;

**CONSIDÉRANT** le devis d'évaluation présenté à la Commission des études le 27 mars 2024 et au Conseil d'administration le 23 avril 2024;

**CONSIDÉRANT** le respect de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes adoptée par le Conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de la formation générale;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Direction des études;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Commission des études;

Il est proposé par : M. Benoit Lessard

Appuyé par : M. Bonnet Huor

#### **ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'ADOPTER** le rapport d'évaluation de la formation générale et de contribuer à la réalisation des recommandations présentées au plan d'action dans le respect des ressources humaines et financières disponibles au Collège.

#### **(d) 5.2 Modification au calendrier des séances 2024-2025**

Le Directeur général propose l'ajout d'une assemblée ordinaire du Comité exécutif le 21 mai 2025 et une assemblée ordinaire du Conseil d'administration le 27 mai 2025 afin de mieux répartir l'ordre du jour des assemblées prévues en juin.

Il est proposé par : M. Bonnet Huor

Appuyé par : Mme Selma Grahic

#### **ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**DE MODIFIER** le calendrier des séances 2024-2025 afin d'ajouter une assemblée ordinaire du Comité exécutif le 21 mai 2025 et une assemblée ordinaire du Conseil d'administration le 27 mai 2025.

#### **(d) 5.3 Ordre de changement - remplacement du refroidisseur de la Salle André-Mathieu**

La Direction des ressources matérielles souhaite solliciter les membres du Conseil d'administration, afin de finaliser les ordres de changement relatifs au contrat de construction « Remplacement du refroidisseur et travaux connexes, Salle André-Mathieu » découlant de l'appel d'offres AO-2223-011, avec l'entrepreneur Descimco Inc., en conformité avec les exigences de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Un seul ordre de changement a été requis pour effectuer des travaux supplémentaires en lien avec le contrat, totalisant la somme de 9 544,76 \$ (taxes en sus), soit 1,92 % du montant initial du contrat :

| <b>Numéro de l'ordre de changement</b> | <b>Montant de l'ordre de changement<br/>(Taxes en sus)</b> |
|----------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| ODC 01                                 | 9 544,76 \$                                                |

**CONSIDÉRANT** qu'un appel d'offres public a été lancé en 2023 pour des travaux de construction en lien avec le remplacement du refroidisseur de la Salle André-Mathieu (AO-2223-011) ;

**CONSIDÉRANT** que le dirigeant de l'organisme a autorisé l'octroi du contrat pour ces travaux de construction au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entrepreneur Descimco Inc., au montant de 494 700 \$ (taxes en sus) en raison des pouvoirs qui lui ont été délégués durant la période estivale 2023;

**CONSIDÉRANT** qu'une reddition de compte en lien avec l'octroi de ce contrat a été présentée au Conseil d'administration lors de la 375<sup>e</sup> assemblée ordinaire;

**CONSIDÉRANT** qu'un ordre de changement a été requis pour effectuer des travaux supplémentaires en lien avec le contrat, totalisant la somme de 9 544,76 \$ (taxes en sus), soit 1,92 % du montant initial du contrat :

| Numéro de l'ordre de changement | Montant de la soumission (taxes en sus) |
|---------------------------------|-----------------------------------------|
| ODC 01                          | 9 544,76 \$                             |

**CONSIDÉRANT** l'article 3.4 du Règlement relatif à la gestion financière et à la délégation de pouvoirs dévolus au dirigeant de l'organisme (Règlement #3) qui prévoit que lors de modification à un contrat occasionnant une dépense supplémentaire, l'engagement financier qui en résulte doit être autorisé en fonction des seuils de délégation en considérant que le montant révisé inclut le montant cumulatif des suppléments ;

**CONSIDÉRANT** qu'à ce jour, les dépenses réelles sont en lien avec le budget global autorisé au projet ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Bureau de planification et de réalisation de projets majeurs d'infrastructure ;

Il est proposé par : Mme Marie-Chantale Sabourin

Appuyé par : Mme Chantal Verdon

## **ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'AUTORISER** la conclusion de l'ordre de changements totalisant la somme de 9 544,76 \$ (taxes en sus) à Descimco Inc., soit 1,92 % du montant initial du contrat pour le projet « Remplacement du refroidisseur et travaux connexes, Salle André-Mathieu » (AO-2223-011).

## **6. Points d'information**

### **(d) 6.1 Portrait de la population étudiante, hiver 2025**

8160 étudiantes et étudiants fréquentent le Collège à l'hiver 2025 après la date limite de désinscription :

- 762 hors programme
- 3392 dans les programmes préuniversitaires
- 4006 dans les programmes techniques

À l'hiver 2024, le Collège comptait 7801 étudiantes et étudiants.

À l'hiver 2023, le Collège comptait 7309 étudiantes et étudiants.

À l'hiver 2022, le Collège comptait 7314 étudiantes et étudiants.

#### **(d) 6.2 Frais sessionnels, automne 2025**

Le tableau des frais de la session d'automne 2025 est déposé à titre informatif.

#### **6.3 Ajout de modulaires au Collège**

Le Collège a dû refuser plus de 1 000 demandes d'admission pour la session de l'automne 2024, faute de locaux pour les accueillir. Il fait également face à plusieurs mesures budgétaires de la part du gouvernement provincial, dont un plafonnement de ses budgets d'investissements.

Compte tenu des besoins importants du Collège, ainsi que la courte fenêtre de réalisation, la Direction des ressources matérielles recommande la construction et la location de classes modulaires pour une période de 9 ans afin de répondre adéquatement aux besoins de nos étudiants.

Le Collège a effectué un appel d'offres public (AO-2425-018) pour mandater un entrepreneur général qui effectuera les travaux de construction et de location de modulaires pour l'aménagement de classes. L'ouverture des enveloppes s'est effectuée en date d'aujourd'hui. Une assemblée extraordinaire du Conseil d'administration par courriel sera nécessaire d'ici la fin de la semaine pour autoriser l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

CA24/25-379.7/  
CORRESPONDANCE  
ET  
COMMUNICATIONS  
ÉCRITES

---

### **7. Correspondance et communications écrites**

- (d) 7.1 2025-01-21 : Lettre du RSEQ pour féliciter la performance de l'équipe féminine de soccer du Collège au Championnat collégial de soccer féminin.
- (d) 7.2 2025-02-10 : Lettre du ministère de l'Enseignement supérieur concernant le maintien du niveau d'investissement-volet infrastructures octroyé pour 2024-2025.
- (d) 7.3 2025-02-13 : Lettre du ministère de l'Enseignement supérieur concernant la nouvelle procédure encadrant le volet 2 de l'annexe budgétaire R108 de l'année scolaire 2024-2025.
- (d) 7.4 2025-02-17 : Lettre du ministère de l'Enseignement supérieur concernant le versement d'une subvention pour le Collège d'un montant de 2,8 M\$ pour plusieurs projets d'investissement.
- (d) 7.5 2025-02-17 : Lettre de la ministre responsable de l'administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor concernant la priorité à l'achat québécois dans un contexte d'imposition de tarifs douaniers par les États-Unis.
- (d) 7.6 2025-02-19 : Lettre du ministère de l'Enseignement supérieur relative à l'arrêté ministériel 2025-001 visant les biens et services désignés.
- (d) 7.7 2025-02-19 : Lettre du ministère de l'Enseignement supérieur pour l'octroi d'un financement de 9 000 \$ pour le projet novateur « Les filles ont le feu sacré ».
- (d) 7.8 2025-02-20 : Lettre du ministère de l'Enseignement supérieur concernant la répartition par programme du devis scolaire 2025-2026 du Collège.

- (d) 7.9 2025-02-24 : Lettre du ministère de l'Enseignement supérieur aux dirigeants des établissements collégiaux et universitaires concernant le renforcement de l'achat québécois.
  - (d) 7.10 2025-02-26 : Lettre du sous-ministre adjoint au financement, au budget et aux infrastructures concernant les emprunts de marge de crédit.
  - (d) 7.11 2025-02-26 : Lettre de la sous-ministre adjointe à l'accessibilité, à la réussite et à l'expérience étudiante concernant le nombre de demandes à recevoir au Programme des étudiants étrangers (PÉE).
  - (d) 7.12 2025-03-05 : Lettre du ministère de l'Enseignement supérieur concernant le financement du projet « *Les arts pour prévenir l'intimidation auprès des étudiants et étudiantes* ».
  - (d) 7.13 2025-03-12 : Lettre du sous-ministre adjoint au financement, au budget et aux infrastructures concernant la majoration de 2% des droits de scolarité des étudiants internationaux et aux Canadiens non-résidents du Québec.
  - (d) 7.14 2025-03-31 : Lettre du ministère de l'Enseignement supérieur accordant un soutien financier dans le cadre du Programme d'échanges et de séjours linguistiques du Québec volet enseignement supérieur (PESLEQ) 2024-2025.
- 

CA24/25-379.8/  
AFFAIRES  
DIVERSES

## 8. Affaires diverses

Sans objet.

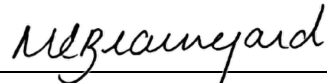
---

LA SÉANCE EST LEVÉE



Philippe Lazzaroni

Président



Marie-Ève Beaugregard

Secrétaire générale